



FOIRE AUX QUESTIONS DISTRIBUTION COMMUNAUTAIRE 2025

Je n'ai pas reçu mes coupons code QR après mon inscription, que ce soit par courriel ou par la poste. Que dois-je faire?

Il est essentiel d'avoir en votre possession votre code QR au moment de récupérer votre commande à votre site de livraison, excepté pour les membres dont la livraison se fait par autobus (Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue) et par bateau (MRC de Minganie, MRC du Golfe Saint-Laurent et Réserve La Romaine). Votre code QR provient du « Portail PNWW ». Si vous n'avez pas vos coupons code QR, vérifiez dans vos courriels et courriels indésirables. Si vous n'avez toujours rien, vous pouvez contacter la responsable de la distribution communautaire, Madame Nancy Dumont, à adm.peches@malecites.ca ou au 418 860-2393.

Sans vos coupons code QR, les livreurs ne pourront vous remettre votre commande et la Nation devra vous les acheminer ultérieurement, moyennant des frais d'expédition.

Je désire changer de site de livraison après avoir reçu la confirmation de ma commande. Pourrais-je récupérer ma commande au nouveau site de livraison ?

La réponse est oui ! Il faut d'abord aviser le responsable de la distribution communautaire qui vous émettra de nouveaux coupons code QR pour le nouveau site. Les coupons code QR sont reliés aux sites de livraison et nous permettent de calculer les quantités requises en fonction des divers sites de livraison lors de l'expédition des boîtes communautaires. Les coupons code QR ne sont pas transférables d'un site à un autre puisqu'ils sont attitrés spécifiquement à un seul site.

Si je ne peux me présenter au moment convenu, est-ce qu'une tierce personne peut récupérer ma commande à ma place ?

La réponse est oui! Toutefois, sachez qu'il est très important que cette personne ait en sa possession votre code QR afin de pouvoir récupérer votre commande au même site de livraison choisi par vous.

Est-il possible d'envoyer mon formulaire par courriel ?

La réponse est non! Vous devez vous référer aux documents qui vous ont été envoyés. Toutes les informations dont vous avez besoin y sont mentionnées afin de pouvoir procéder à votre inscription. Les documents sont disponibles en tout temps sur le site Internet de la PNWW sous l'onglet « *Nos services* » puis « *Distribution communautaire* ».

J'ai changé d'adresse et la PNWW n'est pas avisée. Est-il possible de le faire ?

La réponse est oui! Mettez vos coordonnées à jour en cliquant [ici](#) ou communiquez avec la registraire, par courriel au registraire@malecites.ca ou par téléphone au 418 860-2393.

